



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALE**

**SEANCE DU 19 JUIN 2024**

**PRESIDENCE : Mme BILLOT Brigitte,  
Vice-Présidente**

**DELIBERATION N°26**

**PRESENTS:** Mme Brigitte BILLOT (Présidente); Mme Sylvaine DI CARO; M. Eric CHEVALIER; M. Laurent DILLINGER; M. Gérard TRUCY; Mme Maryline HANOT; Monsieur Jean-Claude PIERRON; M. André BENSACKOUN;

**ABSENT(S) OU EXCUSE(S):** Mme Sophie JOISSAINS (Présidente); Mme Brigitte DEVESA; Mme Elisabeth HUARD; M. Pierre SPANO; Mme Véronique PAGE; Mme Sylvie THUSTRUP; Mme Catherine SILVESTRE

**POUVOIR(S) :** Mme Sophie JOISSAINS (Pouvoir à Mme Brigitte BILLOT) ; Mme Brigitte DEVESA (Pouvoir à Mme Sylvaine DI CARO) ; Mme HUARD Elisabeth (Pouvoir à M. Gérard TRUCY) ; Mme Sylvie THUSTRUP (Pouvoir à M. André BENSACKOUN)

**SECRETAIRE :** Mme Marie-Anais RENAULT-ROUX

**OBJET : DVSA – ANIMATION – PARTENARIATS EN VUE DE LA REALISATION DES  
ACTIVITES PROPOSEES AUX SENIORS AIXOIS**

Le service Seniors, Intergénérationnel et Lien social propose au public senior aixois des activités physiques, sportives et culturelles afin de favoriser le lien social, de ralentir la perte d'autonomie et de lutter contre l'isolement.

Ces différentes activités sont proposées par plusieurs partenaires.

**1/ Atelier Aquagym**

L'atelier aquagym est proposé à raison de 6 séances par semaine d'une heure le mardi et le jeudi de 09h00 à 12h00 à la piscine Yves Blanc et ce du 01 octobre 2024 au 19 juin 2025.

Cet atelier est animé, selon le calendrier scolaire, par une professeure diplômée spécialisée aux activités aquatiques de la natation, Madame Sacha DAMME.

Cette collaboration fait l'objet d'une convention de partenariat qui précise les modalités de mise en œuvre de l'activité qu'il convient d'avenanter pour mettre à jour le tarif de la prestation.

Le montant de la séance d'une heure s'élèvera la saison prochaine à 33 €.

Dans le cadre des activités de la saison 2024/2025, le montant estimatif des séances programmées est de 5940 €.

Pour mémoire, 77 personnes étaient inscrites à cet atelier lors de la saison 2023/2024.

## **2/ Atelier « Pleine nature »**

L'activité « Pleine nature » est proposée le jeudi de 10h30 à 12h à la Maison des Arts de Combats, en collaboration avec « Aix Université Club ».

Cette collaboration fait l'objet d'une convention de partenariat qui précise les modalités de mise en œuvre de l'activité, et qu'il convient d'avenanter pour mettre à jour les dates de démarrage.

Le montant de la séance d'une heure et demie s'élève à 45 €.

Le coût prévisionnel pour la saison 2024/2025 est de 1 395 €.

Pour la saison 2023/2024, 11 personnes se sont inscrites à ces ateliers à ce jour. (9 en 2023)

## **3/ Ateliers Yoga**

Des ateliers de yoga et de chorale sont proposés pour la saison 2024/2025 et se dérouleront dans le local LCR Château Double, situé rue Alexandre Flemming à Aix-en-Provence.

<b>Ateliers</b>	<b>Jours</b>	<b>Salle</b>
<b>Yoga sur chaise</b>	Lundi 09h45-10h45 Lundi 11h00-12h00	RDC CCAS
<b>Yoga</b>	Mardi de 9h45 à 11h45 Mercredi 9h30 à 10h45	4 (LCR)
<b>Yoga</b>	Jeudi 09h30 à 10h45 Jeudi 11h00 à 12h00	Sans Souci
<b>Yoga sur chaise</b>	Vendredi 10h00 à 11h00 Vendredi de 11h00 à 12h00	Sans Souci

La mise à disposition et l'utilisation de cet équipement fait l'objet d'un arrêté municipal.

Le coût prévisionnel pour la saison 2024/2025 est de 800 €.

Pour mémoire, 69 personnes étaient inscrites à l'atelier yoga (56 saison 2023/2024)

## **4/ Atelier Chorale**

L'atelier chorale est proposé à raison de deux heures, le jeudi de 9h45 à 11h45 à la salle LCR Château Double ou autre.

Cet atelier est animé par une intervenante diplômée, Madame Marie-Hélène COULOMB.

Cette collaboration fait l'objet d'une convention de partenariat qui précise les modalités de mise en œuvre de l'activité.

Pour la saison 2024/2025, 31 séances hebdomadaires ainsi que 5 concerts sont programmés.

Le montant de la séance de 2 heures s'élève à 85 €.

Le coût prévisionnel pour la saison 2024/2025 est de 3 060 €.

Pour mémoire, 27 personnes étaient inscrites à cet atelier lors de la saison dernière.

## **5/ Atelier Gymnastique**

Pour la saison 2024/2025, des séances de gymnastique sont proposées en période scolaire.

<b>Lieu</b>	<b>Jours</b>
Centre Socio-Culturel Marie Louise DAVIN	Le lundi de 11h à 12h15 le mardi de 11h à 12h15
Espace Jeunesse	le mardi de 8h30 à 12h15
Maison des Arts de Combats	Le lundi de 8h à 9h30 le jeudi de 10h45 à 12h
Complexe Louison Bobet	le lundi de 14h à 15h30
Gymnase Lucien Courmand	le lundi de 16h à 17h30
SANS SOUCI	Le mercredi de 10h-12h Le mercredi de 14h-15h30

La mise à disposition et l'utilisation de ces équipements fait l'objet de plusieurs conventions de partenariat, à titre gratuit.

Pour mémoire, 127 personnes étaient inscrites à cet atelier lors de la saison dernière. (100 inscrits saison 2023/2024).

## **6/ Atelier Mémoire**

L'atelier mémoire est proposé à raison de quatre séances d'une heure le mercredi de 10h à 12h et le vendredi de 10h à 12h à la résidence autonomie le Sans-Souci.

Les séances du vendredi matin sont uniquement consacrées à la résidence autonomie.

Ces ateliers sont animés par les bénévoles de l'Equipe Saint Vincent.

Les modalités de fonctionnement de cet atelier font l'objet d'une convention de partenariat, à titre gratuit.

Pour mémoire, 37 personnes et 10 résidents étaient inscrits à cet atelier lors de la saison dernière. (31 saison 2023/2024)

## **7/ Atelier « Mise en forme »**

L'atelier de « Mise en forme » est proposé à raison d'une séance le mardi de 13h45 à 16h30 pour des Aixois fragilisés par des accidents de la vie, ainsi que les longues maladies.

Cet atelier est animé par deux animateurs du service Seniors, Intergénérationnel et Lien social.

En lien avec le Centre Hospitalier Montperrin, l'association France Alzheimer Aix et l'Equipe Spécialisée Alzheimer du CCAS, l'objectif est de favoriser le lien social, de ralentir la perte d'autonomie et de lutter contre l'isolement.

Pour mémoire, 20 personnes étaient inscrites à cet atelier lors de la saison dernière.

## **8/ Activités gratuites pour les résidents du Sans Souci**

Certaines activités physiques, sportives et culturelles se déroulent dans les locaux de la Résidence le Sans-Souci.

Pour la saison 2024/2025, il est prévu d'accueillir les résidents de cet établissement sur les animations ayant lieu dans les locaux de la résidence et ce gratuitement.

Pour mémoire, 10 résidents étaient inscrits à l'atelier de mémoire et 1 à l'atelier peinture lors de la saison dernière.

## **9/ Atelier Anim'emo: nouvelle activité !**

Un atelier est proposé une fois toute les semaines de 14h à 16h30 à la résidence le Sans Souci.

Des jeux cognitifs seront proposés autour de mots et ouvert à l'extérieur avec la tarification appliquée aux activités CCAS et seront animés par une animatrice du Service Animation.

## **10/ Atelier de peinture au Sans Souci ou salle du RDC du LIGOURES ou salle LCR :**

Une retraité bénévole Odile Collot se propose de donner 2 cours de peinture le mardi et le jeudi après-midi pour 10 personnes, à la résidence du Sans Souci ou RDC du CCAS ou salle LCR. Cette dame est connue de nos services pour avoir déjà proposé des ateliers de peinture avec l'animatrice.

Cours de peinture	Le mardi de 13h45-16h15
Cours de peinture	Le jeudi de 13h45-16h15
Cours de peinture (sous réserve des disponibilités de l'animatrice)	Le vendredi de 13h45-16h15

### **COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE**

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

VU :

Les articles L123-4 à L123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant l'organisation d'ateliers proposés par le service Seniors, Intergénérationnel et Lien social dans le but de favoriser le lien social, de ralentir la perte d'autonomie et de lutter contre l'isolement,

Les propositions de Mme DI CARO entendues,

Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres,

### **DECIDE**

➤ **D'AUTORISER** la Vice-Présidente à signer :

- L'avenant à la convention de partenariat avec Madame Sacha DAMME,
- L'avenant à la convention de partenariat avec « Aix Université Club »,
- La convention de partenariat avec le Centre Socio-Culturel de Puyricard,
- La convention de bénévolat de Mme COLLOT Odile
- Les deux conventions avec la Ville d'Aix-en-Provence,
- La convention de partenariat avec l'Equipe Saint Vincent-Atelier mémoire,

➤ **DE DIRE** que la dépense correspondante sera imputée au compte 604 « prestations de service », rubrique 612 et au compte 6132, rubrique 612, du budget principal.

Vote : 12  
Pour : 12  
Contre : 0  
Abstention : 0

La Vice-Présidente,

Brigitte BILLOT



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture le 24/06/24  
et de la publication le 24/06/24